

Séance du 27 septembre 2006

L'an deux mil six le vingt-sept Septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1^{er} Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2^{ème} Adjoint, M. André RIOU, 3^{ème} Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4^{ème} Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5^{ème} Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, M. Tanguy MORVAN

Absents : Mme Françoise NORMAND, Mme Louise LE ROUX, M. Michel LE ROY, M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN

Procurations : M. Michel LE ROY à Mr André RIOU, Mme Sylvie GEFFROY- LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC, Mme Françoise NORMAND à M. Jean CORVEZ

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Septembre 2006

Date de Publication : 29 Septembre 2006

Secrétaire : M. Jean CORVEZ

Objet : Enquête publique: Régularisation d'élevage avicole: Gars ar Goff: Plouigneau

Le Maire expose au Conseil que par arrêté préfectoral du 8 Juin 2006, une enquête publique d'un mois a été ouverte du 21 Août 2006 au 21 Septembre 2006 dans la commune de Plouigneau, sur la demande présentée par M. TAOC Jean Claude en vue de régulariser la situation de son élevage avicole situé au lieu-dit " Gars ar Goff" soit un effectif de 42 000 animaux-équivalents volailles de chair.

Le Maire sollicite l'avis du Conseil sur ce dossier : à l'unanimité Avis favorable du Conseil.